Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge?



Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le *Café des aidants* est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par :











Vous accompagnez un proche malade? La Plateforme d'Accompagnement et de Répit vous donne rendez-vous un mardi par mois de 15h00 à 16h30

PROGRAMME 1er semestre 2023

Mardi 24 janvier

Aidant, ça veut dire quoi?

Mardi 14 février

L'entrée en institution

Mardi 14 mars

Les aides sociales et financières

Mardi 11 avril

Je veux souffler et prendre du temps pour moi!

Mardi 16 mai

Comment concilier vie personnelle et vie d'aidant?

Mardi 13 juin

Je prends soin de ma santé

Juillet : dates à déterminer

Cafés Crêpes

Pour plus de renseignement : 01.46.42.31.51 para@fondation-odilon-lannelongue.fr





Contact:
Plateforme des aidants
Odilon Lannelongue
01.46.42.31.51
para@fondation-odilon-lannelongue.fr









Vous accompagnez un proche malade? La Plateforme d'Accompagnement et de Répit vous donne rendez-vous un mardi par mois de 15h00 à 16h30

PROGRAMME 1er semestre 2023

Mardi 24 janvier

Aidant, ça veut dire quoi?

Mardi 14 février

L'entrée en institution

Mardi 14 mars

Les aides sociales et financières

Mardi 11 avril

Je veux souffler et prendre du temps pour moi!

Mardi 16 mai

Comment concilier vie personnelle et vie d'aidant?

Mardi 13 juin

Je prends soin de ma santé

Juillet : dates à déterminer

Cafés Crêpes

Pour plus de renseignement : 01.46.42.31.51 para@fondation-odilon-lannelongue.fr





Contact:
Plateforme des aidants
Odilon Lannelongue
01.46.42.31.51
para@fondation-odilon-lannelongue.fr







Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge?



Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le *Café des aidants* est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par :







